

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 07 Décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 novembre 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	7	27	27	1

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIAU Vincent, GRANDAUD Gilbert, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUD Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Isabel, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à THEYS Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre à PAQUET Laurent, COLIN Juliana à SIMON Philippe, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, MALET Patrick à MUZETTE Thierry,

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, GASCHET Gérald, GORA Richard, MALET Patrick,

Membres absents : ANOMAN Matthieu, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, SUDRON Frédéric,

Secrétaire de séance : DUMONT ST PRIEST Hubert

19h21 Madame GORGE a quitté l'assemblée.

INSTITUTION

Délibération n°116-2023 : Désignation de représentant de la Communauté de communes des Portes de Vassivière à l'Association d'aide à la personne Monts et Barrages

Madame La Présidente rappelle que le Services d'aides à la personne des Portes de Vassivière (SAAD) a fusionné avec ceux des Communauté de Communes de Noblat et de Briance Combade pour devenir l'Association d'aide à la Personne Monts et Barrages (AAPMB).

Dans ce contexte, les statuts de l'Association d'aide à la Personne Monts et Barrages (AAPMB) stipule dans son article 8 qu'il convient de designer 3 représentants qui siègeront au Conseil d'Administration, soit un représentant par collectivité.

Madame La Présidente demande s'il y a des candidats. Monsieur MUZETTE propose sa candidature.

A l'unanimité, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- **DESIGNER** Monsieur MUZETTE Thierry comme représentant de la Communauté de Communes à l'Association d'aide à la personne Monts et Barrages
- **AUTORISER** Madame la Présidente à prendre ou signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,
A Eymoutiers le 11 décembre 2023

La Présidente
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le : **12 DEC. 2023**
Publié le : **12 DEC. 2023**